

La CSS consolide sa position de leader

1 392 191

Nombre d'assurés

Fin 2018, le nombre de personnes assurées dans l'assurance de base auprès du Groupe CSS s'élevait à plus de 1,392 million.

50 329

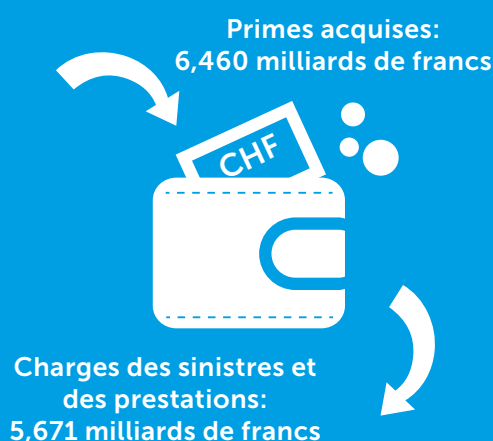
Nouveaux assurés

Dans l'assurance de base, la CSS a pu de nouveau augmenter son effectif d'assurés. Avec 50 329 nouveaux assurés au 31.12.2018 par rapport au 31.12.2017, elle consolide sa position de leader sur le marché.

163,1

Résultat d'entreprise en millions de francs

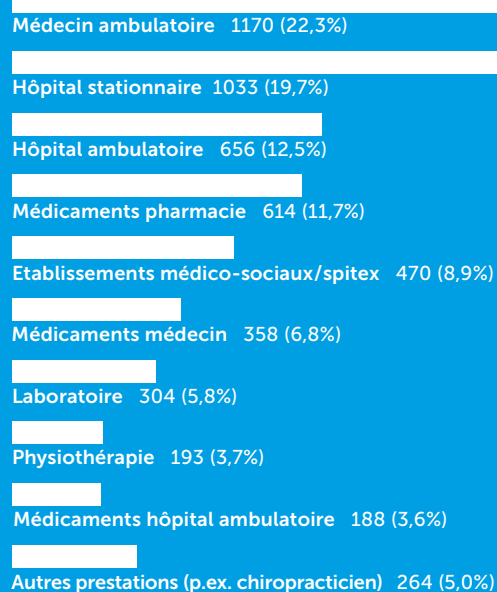
Avec un excédent de 163,1 millions de francs, le Groupe CSS demeure financièrement stable.



En 2018, les primes acquises par le Groupe CSS s'élevaient à 6,460 milliards de francs. Les charges des sinistres et des prestations pour compte propre s'élevaient à 5,671 milliards de francs. Le Combined Ratio, soit le rapport entre, d'une part, les charges d'assurance et les dépenses d'exploitation d'assurance et, d'autre part, le produit d'assurance, s'élevait à 95,7% pour le Groupe CSS.

5252

Prestations par groupe de coûts en millions de francs brutes (assurance de base)



Les coûts généraux par personne assurée ont connu en 2018 un léger recul de 0,5%, soit 19 francs par personne. 54,5% des prestations d'assurance payées provenaient du domaine hospitalier (stationnaire et ambulatoire) ainsi que des médecins (ambulatoire).

17 000 000

Factures contrôlées

En 2018, la CSS a contrôlé 17 millions de factures. Ces contrôles ont permis d'économiser 622 millions de francs. Ce total inclut notamment:

493 millions de francs de frais non assurés
12 millions de francs grâce à la lutte contre les prestations perçues abusivement
5 millions de francs découlant du contrôle des règles tarifaires TARMED

D'autres mesures de pilotage ont permis de réaliser des économies supplémentaires de 346 millions de francs. Sans ces efforts visant à réduire les coûts, les primes par personne assurée auraient augmenté d'environ 20%.



3,7

Frais administratifs (en %)

En 2018, la CSS a pu encore réduire ses frais administratifs. Dans l'assurance de base, ces derniers ont passé de 4,0% à 3,7%. La CSS fait ainsi partie des assurances-maladie les plus efficaces de Suisse.

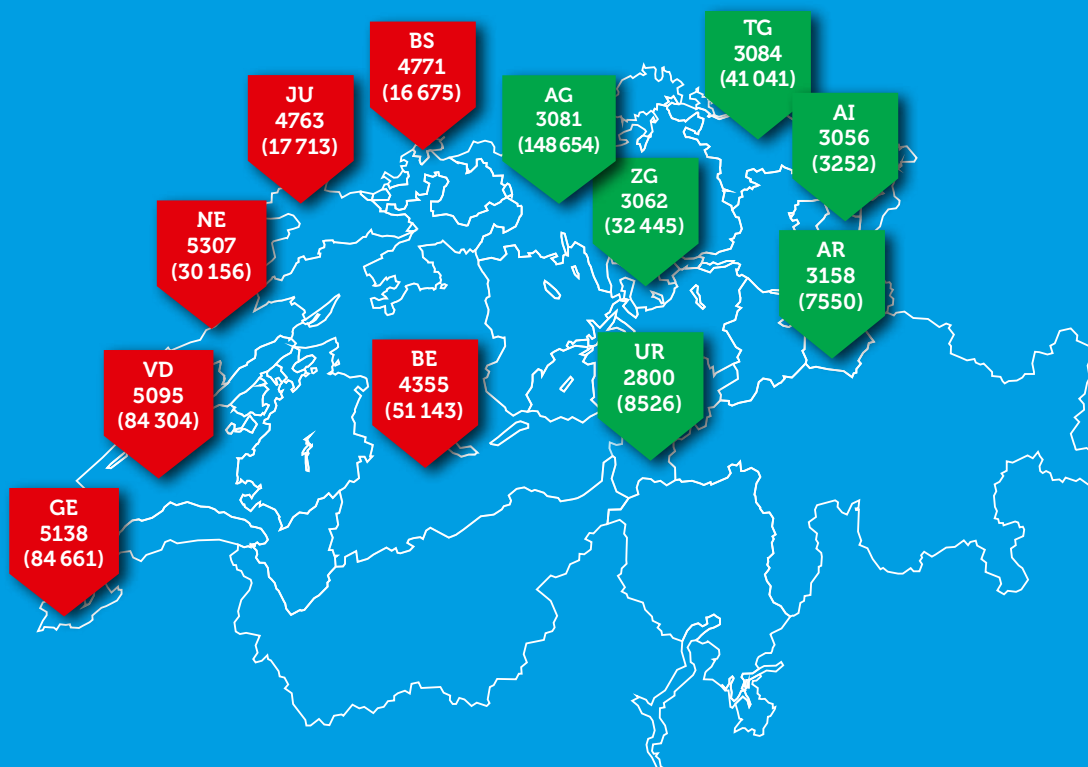


>16,0

Clients privés: part de marché (en %)

Dans l'assurance obligatoire des soins, la part de marché de la CSS était de plus de 16% en 2018.

Prestations brutes par tête et par canton en CHF
(assurance de base)



Les cantons avec les coûts par personne les plus hauts (rouge) et les plus bas (vert)
Entre parenthèses: assurés par canton